

## **Passenior :**

- 1. Modalités d'inscription**
- 2. Tarifs annuels**
- 3. Paiement**

### **1- Modalités d'inscription :**

**Du 11 Juin au 12 juillet 2024 :**

**A) Pré-inscriptions en ligne jusqu'à 4 activités sportives sur le site <https://guichetfamille.hyeres.fr>.**

Pour ce faire, l'adhérent doit être en possession de son « code famille » (indiqué sur une facture de l'année précédente) et de son mot de passe. Si vous êtes un ancien adhérent et que vous ne possédez plus vos codes, il convient d'adresser une demande par mail au guichet famille [guichet.famille@mairie-hyeres.com](mailto:guichet.famille@mairie-hyeres.com).

Si vous êtes un nouvel adhérent, il convient de se rendre sur le site de la Ville <https://hyeres.fr/pass-senior/> et de télécharger la **fiche AA** puis la retourner complétée au Guichet Famille [guichet.famille@mairie-hyeres.com](mailto:guichet.famille@mairie-hyeres.com). Votre code et mot de passe vous seront transmis par la suite.

### **B) Validation :**

La confirmation d'inscription sur les activités sportives retenues vous sera adressée sur votre compte guichet famille et/ou par mail (pensez à consulter vos spams).

Une fois la confirmation reçue vous aurez jusqu'au **vendredi 12 juillet pour déposer votre dossier COMPLET (sous enveloppe fermée) dans la boîte aux lettres extérieure située à droite du portail de la Base Nautique Municipale – 12 avenue du Docteur Robin – HYERES (voir plan joint).**

**ATTENTION : SANS UN DOSSIER COMPLET, L'INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE**

Ce dossier est constitué :

- **D'un certificat médical (avec la liste des activités détaillées) de moins de 3 mois**
- **De la fiche d'inscription au Passenior complétée (fiche AA). Vous pouvez télécharger en amont ces documents sur le site de la ville <https://www.hyeres.fr/actus/passenior> , onglet "Activités - Loisirs - pratiquer un sport - pass senior"**
- **D'une attestation d'assurance (Responsabilité Civile)**
- **De la copie du dernier avis d'imposition (pour les personnes non imposables ou payant moins de 2000 € d'impôts par an)**

**Reprise des activités sportives jeudi 05 septembre 2024**

## **2 - Tarifs annuels :**

- Pour les personnes non imposables ou payant moins de 2 000 € d'impôt par an (*copie du dernier avis d'imposition transmis lors de l'inscription, sinon le plein tarif sera appliqué*)  
**60 € pour 1 activité / 100 € pour 2 activités / 130 € 3 activités / 160 € 4 activités**
- Pour les personnes imposables  
**90 € pour 1 activité / 130 € pour 2 activités / 160 € 3 activités / 190 € 4 activités**

**1 activité = 1 séance par semaine**

Pour l'activité aquagym, prévoir un supplément carte horaire à régler directement auprès du Complexe Aquatique.

## **3 - Paiements :**

À la réception de la facture, le paiement peut être effectué :

- soit à la Régie Accueil Famille (le matin de préférence ou sur rdv après-midi) situé en Mairie
- soit en ligne : <https://guichetfamille.hyeres.fr>

# **Passeniors Saison 2024-2025**

<b>ACTIVITÉS</b>	<b>Nombres de séances par semaine</b>	<b>Nombres de places par semaine</b>
GYM DOUCE	10	250
STRETCHING	4	100
LONGE COTE	2	50
AQUAGYM	4	120
TENNIS DE TABLE	4	80
CARDIO GYM	4	120
MARCHE NORDIQUE	1	35
RANDONNÉE JOURNÉE	2	60
RANDONNÉE 1/2 JOURNÉE	1	30
ÉCHECS	1	25
PÉTANQUE	2	70
KAYAK	2	34
<b>12 activités</b>	<b>37 séances proposées</b>	<b>974 places disponibles</b>